



Indemnisation assédic comment se faire indemniser plus tôt?

Par **francky07_old**, le **23/07/2007** à **12:47**

Bonjour,
je suis inscrit aux assédic depuis le 3 juillet,
j'ai négocié un départ de mon entreprise, je n'ai pas fait de préavis (date d'arrêt le 30 mars :
mon préavis était de 3 mois normalement, donc jusqu'au mois de juin), les assédic,
commenceront à me payer à partir du 25/10/07 (donc début septembre), je n'ai pas de salaire
pour vivre et je suis endetté (commission de surendettement), d'autant plus que je dois faire
un master spécialisé et chercher un financement.
je voudrais savoir si j'ai la possibilité de faire avancer mon indemnisation, ai-je -des recours
possibles
Merci